

Energie grise pour papier blanc : SCA donne l'exemple

Le papier est un gros consommateur d'énergie et de matières premières. Heureusement, la Wallonie sort du lot!

Selon le WWF qui a diligenté une étude approfondie sur la question, l'industrie du papier ménager en Europe vaut 8,5 milliards EUR et représente 26% de la consommation mondiale de ces articles de la vie quotidienne. Chaque européen utilise en moyenne 13 kilos par année de papier de toilette. «Chaque jour, ce sont près de 270.000 arbres qui passent à l'éégout ou dans le vide-ordures. Un tel bradage des forêts est à la fois absurde et inutile» affirme Duncan Pollard, directeur du programme forestier européen du WWF. «Les fabricants doivent absolument recourir aux fibres recyclées pour produire du papier jetable, ce qui permettra de réduire le nombre d'arbres coupés à ces fins». L'étude a analysé les pratiques des cinq plus grands fabricants de papiers jetables en Europe – Procter et Gamble, SCA, Kimberly Clark, Metsa Tissue, et Georgia Pacific. Ensemble, ces firmes couvrent environ 70% du marché européen. Les résultats montrent que la grande majorité des produits qu'elles vendent aux ménages du Vieux Contient ne contiennent que des quantités négligeables de fibres recyclées. Cela signifie que des fibres vierges, de première qualité, sont extraites directement de forêts naturelles et de plantations du monde entier pour finir dans la poubelle ou les toilettes sans que le consommateur ne soit conscient de ce gaspillage, explique le WWF. Parmi ces 5 géants, un seul fournit des efforts qui trouvent grâce aux yeux du WWF : SCA Papier, l'un des fleurons de l'industrie wallonne. Cocorico !

Une industrie consciente de ses responsabilités

Chez Cobelpa, la fédération professionnelle des fabricants de papier, on reconnaît que les processus papetiers sont intensifs en énergie. Ceux-ci représentent environ 20% des coûts de production. Aussi l'amélioration de l'efficacité énergétique constitue-t-elle depuis toujours une priorité pour les entreprises du secteur. Les deux types d'énergie visés sont l'électricité, essentiellement utilisée comme force motrice pour les machines, et la chaleur, principalement sous forme de vapeur pour le séchage du papier. Les entreprises du secteur papetier belge produisent et auto-consomment plus de la moitié de ces énergies, soit à partir de combustibles fossiles (gaz naturel, fuel lourd, charbon), soit à partir de combustibles renouvelables (biomasse). L'industrie papetière, avec pour objectif de préserver sa compétitivité et d'assumer ses responsabilités en matière de changements climatiques, s'est engagée résolument depuis de nombreuses années dans l'utilisation rationnelle de l'énergie (notamment par un accord de branche avec la Région wallonne) et le recours aux énergies renouvelables. L'essentiel des émissions atmosphériques générées lors de la production de pâte et de papier est lié à la production d'énergie sur site. Lorsque le gaz naturel est utilisé, il s'agit d'émissions de CO₂ et d'oxydes d'azote (NOx). Lorsqu'on utilise le fuel, le charbon ou la biomasse, s'y ajoutent les émissions d'oxyde de soufre (SOx) et de poussières.

Mieux vaut prévenir et guérir

Afin de réduire son impact environnemental en termes de sous-produits et

de déchets, le secteur papetier belge a mis en œuvre deux types de mesures au cours des dernières années :

- des mesures de prévention afin d'éviter la production des déchets à la source. D'importants efforts ont été consentis en faveur de la récupération des fibres, notamment au niveau des déchets d'emballage;
- la valorisation, afin de limiter l'impact environnemental des déchets produits.

Les résultats semblent probants : alors que le secteur ne valorisait que 34% de ses déchets en 1990, il en valorise aujourd'hui plus de 90%. Aujourd'hui, 16 kg de déchets seulement par tonne de pâte à papier produite doivent être éliminés, contre 80 kg en 1990. Soit 4 fois moins en 16 ans.

Des objectifs hors d'atteinte ?

Le protocole de Göteborg, via la directive européenne NEC (directive relative à des plafonds nationaux d'émissions), fixe pour la Belgique des plafonds d'émissions qui correspondent, à l'horizon 2010, à des réductions absolues de 40% à 70% par rapport aux émissions de 1990. Le secteur papetier a déjà largement contribué à l'atteinte de ces objectifs. Même s'il sera difficile de faire mieux, explique-t-on chez Cobelpa, le secteur papetier est en mesure de jouer son rôle dans la prévention des changements climatiques par l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, le stockage du carbone. Mais ce rôle, il ne peut le jouer pleinement, précise encore la fédération, que si la compétitivité du secteur est préservée.

Yves Kengen